



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 octobre 2019

### **Le centre de tri du Sycatom à Paris XV se modernise : Adaptation à l'extension des consignes de tri et augmentation de la capacité de traitement**

**Le centre de tri à Paris XV, premier centre parisien du Sycatom mis en service en 2011, rouvre ses portes après 10 mois de travaux. L'objectif du chantier : modernisation du process pour l'adapter à l'extension du tri à l'ensemble des emballages et augmentation de la capacité de traitement de 20 000 à 32 200 tonnes/an pour préparer au recyclage les déchets de 740 000 franciliens.**

**Paris, le 15 octobre 2019** - Jacques Gautier, Président du Sycatom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, a inauguré, ce mardi 15 octobre, en compagnie de Philippe Goujon, Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le nouveau process du centre de tri de collecte sélective du Sycatom à Paris XV.

Ce chantier, d'une durée de 10 mois, s'intègre dans un marché global de performance portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre jusqu'en 2025. Il a été attribué à un groupement conduit par Ihol pour un montant de 47 M€ HT.

La nouvelle chaîne de tri peut traiter 10 tonnes par heure (contre 6 précédemment), permettant d'augmenter la capacité de traitement de 20 000 à 32 200 tonnes par an. Elle intègre les technologies les plus performantes : un tri granulométrique, 5 machines de tri optique, 3 séparateurs balistiques, 2 overbands magnétiques et 2 machines à courant de Foucault. Adaptée à l'extension des consignes de tri, elle permettra d'aller plus loin dans le recyclage des emballages ménagers et contribuera à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 65% des emballages fixé par la loi à l'horizon 2025. La sécurité et l'amélioration des conditions de travail du personnel d'exploitation et de maintenance a également fait l'objet de nombreuses attentions : réduction de l'empoussièrement, diminution du bruit généré par les équipements, renforcement de la protection incendie de l'installation, ...

Ce chantier de rénovation du centre de tri à Paris XV fait partie d'un plan d'investissement du Sycatom d'environ 160 M€, ayant pour objectif d'adapter ses centres à l'extension du tri à l'ensemble des emballages et d'augmenter de 70 % sa capacité globale de tri, anticipant

ainsi l'échéance de 2022 inscrite dans la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

*Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets. [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)*

**Contacts presse :**

Sylvie MARIAUD, Chargée de mission – [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr) – 01 40 13 40 84 – 06 21 60 03 82

Patrice FURÉ, Directeur de cabinet du Président - [fure@syctom-paris.fr](mailto:fure@syctom-paris.fr) - 01 40 13 17 14 – 06 84 09 24 96